

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Absents excusés : Maryline BORDY (pouvoir à Paul RUCHET), Vicky ESTUR (pouvoir à Marie-José POUYET), Jean-Louis VIENNET (pouvoir à Michel LENGLET), Jocelyne WOILLARD (pouvoir à Dominique PERRIER).

Absent non excusé : Christine PUGIN.

Secrétaire de séance : Adrien MOREL.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h45.

### I – Approbation du compte-rendu du 11 mars 2021 : à l'unanimité

### II - Urbanisme

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

##### 1) Certificat d'urbanisme

LAURENT Michaël                    20 rue du Tertre                    Construction maison

##### 2) Déclarations préalables

COULOT Frédéric                    4 rue des Essarts                    Réfection maison  
BILLOD-LAILLET G.                    16 route de Baume                    Vélux  
GRITTI Manuel                    14 rue du Château d'Eau                    Piscine  
MARION Romuald                    9 rue de la Bruyère                    Clôture  
VIEILLE MATERIAUX                    1 rue des Planches                    Panneaux photovoltaïques

#### B- Retour dossiers CCPHD

##### 1) Certificat d'urbanisme

CUINET Kévin                    2 rue des Fleurs                    Construction maison                    **Accordé**

##### 2) Permis de construire

SCI Yann GRESSET                    rue de la Gare                    Cabinet ostéopathie et logement                    **Accordé**

##### 3) Déclarations préalables

COULOT Frédéric                    4 rue des Essarts                    Réfection maison                    **Refus**  
GRITTI Manuel                    14 rue du Château d'Eau                    Piscine                    **Accordé**  
VIEILLE MATERIAUX                    1 rue des Planches                    Panneaux photovoltaïques                    **Accordé**

#### C- Courriers divers

PUGIN Denis                    27 route de Baume                    Réfection toiture à l'identique  
TROUILLOT Gilbert                    41 rue Cusenier                    Réfection toiture à l'identique  
FAIVRE Michèle                    74 rue Cusenier                    Réfection toiture à l'identique

### III – Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020

Présentation des comptes administratifs de l'année 2020 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par le Trésorier.

#### ÉTALANS

##### Budget communal M14

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	1 115 588.53	1 755 139.54	639 551.01 €
Investissement	1 343 616.04	1 699 991.86	356 375.82 €
Total	2 459 204.57	3 455 131.40	<b>995 926.83 €</b>

## Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	41 275.73	85 415.42	44 139.69 €
Investissement	20 228.31	10 026.60	- 10 201.71 €
Total	61 504.04	95 442.02	<b>33 937.98</b>

## Photovoltaïques

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	1 657.87	10 630.22	8 972.35 €
Investissement	15 010.20	5 209.66	- 9 800.54 €
Total	16 668.07	15 839.88	<b>- 828.19 €</b>

→ Hors la présence du Maire, approbation des comptes administratifs à l'unanimité des membres du Conseil municipal pour les 3 budgets.

→ Approbation des comptes de gestion à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

## IV – Affectation des résultats – Vote des taxes - Vote des budgets 2021

### A – Affectation des résultats

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (restes à réaliser compris), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde est inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation pour le budget d'Étalans :

	Budget principal	Budget forêt	B. photovoltaïques
Excédent/déficit d'investissement reporté (001)	356 375.82 €	-10 201.71 €	- 9 800.54 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0.00 € <i>D001 + RAR</i>	10 201.71 €	8 972.35 €
Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002)	639 551.01 €	33 937.98 €	0 €

→ Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats pour les 3 budgets.

### B- Vote des taxes

	2020			2021		
	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	Taux	Produit
<b>taxe foncière (bâti)</b>	1 704 193	30.58	521 142	1 570 000	30.58	480 106
<b>taxe foncière (non bâti)</b>	172 613	21.28	36 732	174 300	21.28	37 091
<b>TOTAL</b>			<b>557 874 €</b>			<b>517 197 €</b>

→ A l'unanimité, le Conseil municipal décide le gel des taux.

## C- Présentation des budgets 2021 :

### Budget communal

Dépenses de fonctionnement	1 106 869.00 €	Recettes de fonctionnement	2 021 799.01 €
Dépenses d'investissement	488 700.00 €	Recettes d'investissement	880 350.82 €

→ Le budget communal est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

### Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	114 660.00 €	Recettes de fonctionnement	128 177.98 €
Dépenses d'investissement	30 201.71 €	Recettes d'investissement	30 201.71 €

→ Le budget « forêt » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

### Budget panneaux photovoltaïques

Dépenses de fonctionnement	1 688.00 €	Recettes de fonctionnement	3 319.00 €
Dépenses d'investissement	10 431.54 €	Recettes d'investissement	10 630.35 €

→ Le budget « panneaux photovoltaïques » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

## **V – Personnel communal : création de poste, avancement de grades, gratification**

### Création de poste :

Lucie BARTHELET : création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> août 2021 suite à réussite au concours.

### Avancements de grade :

Bernadette MESNIER : passage au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Audrey LIBERATORE : passage au grade d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles au 30 décembre 2021.

Gratification stagiaire : La somme de 150 € sera attribuée à Marie RETORNAZ qui suit un stage au secrétariat de mairie du 15 mars au 16 avril 2021.

## **IV – Lutte contre les scolytes – Aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés**

▪ Les forêts font face depuis l'été 2018 à des épisodes d'attaque de scolytes entraînant une mortalité conséquente des peuplements d'épicéas. Les conditions climatiques depuis deux années (sécheresse estivale en 2018 et 2019, hiver 2018-2019 particulièrement doux et sec) ont été très favorables au développement de l'insecte.

Afin de permettre une extraction rapide et efficace des bois scolytés des forêts et de répondre aux préconisations sanitaires de lutte contre cet organisme nuisible, l'Etat a mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés expédiés en dehors des régions concernées.

Le Conseil municipal autorise le maire à constituer le dossier administratif pour retoucher l'aide.

▪ La commune peut également prétendre à une subvention dans le cadre du « renouvellement forestier ». En effet, dans le contexte actuel de changement climatique, un soutien peut être apporté pour adapter les forêts à ce phénomène. Le montage du dossier de subvention se monte à 1 500 €.

## **IV – Choix de nom de rue**

Le long de la RN57, le Conseil municipal, dans sa réunion du 10 septembre 2020 a proposé de nommer la rue attenante aux entreprises Henriot et Eurosérum ; « Devant la Vie ».

Après retour favorable des entreprises, le Conseil valide ce choix à l'unanimité.

## **VII – Transfert compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité**

➤ Transfert compétence mobilité à la Communauté de Communes (CCPHD)

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 vise :

- à adapter l'organisation des transports à l'évolution des modes de vie et aux réalités territoriales
- à doter 100 % du territoire d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

Actuellement la CCPHD propose des offres de services, notamment par le service de transport à la demande. En devenant AOM, la CCPHD pourrait non seulement conserver les services actuellement disponibles, mais également faire évoluer son offre, par exemple par la mise en place des services suivants :

- services réguliers de transport public
- services de mobilité active (location de vélos ...)
- service de mobilités partagées (autopartage, covoiturage ...)
- service de mobilités solidaires (transport solidaire, auto-stop organisé ...)

La CCPHD a délibéré favorablement à ce transfert de compétence.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité le transfert de la compétence AOM à la CCPHD.

## **IX – Questions et informations diverses**

➤ Ecole : • Du 5 au 9 avril, l'école a été fermée et les enfants des familles prioritaires soit 7 enfants ont été accueillis et pris en charge par des instituteurs volontaires et les employés communaux.

- Une classe fermera à la prochaine rentrée.

➤ Les travaux d'entretien du court de tennis ont eu lieu et les membres du club remercient la municipalité pour leur aide.

➤ Dino-Zoo : un passage piétonnier provisoire a été créé pour permettre l'ouverture au public dès la levée des restrictions sanitaires.

➤ Travaux : La subvention pour les travaux d'assainissement pluvial et d'aménagement de la rue du Moulin d'un montant de 17 302.00 € a été annulée, celle-ci ayant été reportée sur les travaux du Dino-Zoo.

Le Maire informe que désormais, les travaux ne débiteront pas tant que les attributions de subvention n'auront pas été notifiées.

➤ Covid 19 : le taux d'incidence est en hausse sur le secteur des Portes du Haut-Doubs. Une communication de sensibilisation est en cours afin de d'inciter à la prolongation des gestes barrières.

➤ Lutte contre les animaux errants : la fondation « Brigitte Bardot » participera aux stérilisations et identifications de 14 chats libres. Pour toute capture de chats errants, une cage de piégeage est mise à disposition en mairie.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 6 mai à 20h00

Le Maire  
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance  
Adrien MOREL